

## Chili

Les flux d'immigration vers le Chili ont commencé à s'intensifier vers la fin des années 90 et ont continué à progresser, en particulier au cours de ces dix dernières années. Le nombre total de permis de séjour délivrés a doublé entre 2002 et 2012. Plus de 127 000 permis ont été octroyés en 2012 (y compris 100 100 permis de séjour temporaire et 27 300 permis de séjour permanent), soit 33 % de plus que l'année précédente. En 2013, le nombre de permis s'est encore accru pour atteindre 158 000 (132 100 temporaires et 26 000 permanents). En 2012, les entrées d'immigrés représentaient environ 0,6 % de la population résidente.

Selon les estimations du Département des affaires étrangères et de l'immigration du ministère de l'Intérieur, le nombre d'étrangers résidant de façon permanente au Chili en 2012 s'élevait à plus de 415 000, ce qui représente près de 2,5 % de la population totale, et il a continué à augmenter pour atteindre 441 500 à la fin de 2013. Plus des deux tiers (74 %) des résidents étrangers provenaient d'Amérique latine, principalement du Pérou (38 %), d'Argentine (15 %), de Bolivie (8 %), d'Équateur (5 %) et de Colombie (5 %).

Environ 70 % des permis de séjour temporaire accordés en 2013 l'ont été à des ressortissants de trois pays seulement : le Pérou (39 300), la Bolivie (26 900) et la Colombie (26 600). Parmi les pays d'origine qui ont connu une hausse sensible figurent l'Espagne (de 2 400 permis temporaires en 2012 à 4 900 en 2013), Haïti et la République dominicaine. La plupart des nouveaux arrivants provenant de ces pays sont titulaires d'un permis de résidence temporaire.

Le nombre de visas délivrés a également progressé de façon régulière au cours des dix dernières années. En 2012, 105 000 visas ont été accordés, soit trois fois plus qu'en 2003. En 2012, les nouveaux titulaires d'un visa provenaient essentiellement de trois pays : le Pérou (38 600 personnes), la Colombie (17 800 personnes) et la Bolivie (13 600 personnes).

Si l'immigration des années 90 s'est caractérisée par une forte proportion de femmes et de migrants d'âge actif, l'écart entre hommes et femmes s'est réduit récemment, si bien que les flux d'immigration en 2011 et 2012 étaient équilibrés en termes de sexe. En 2012, seuls 3 % des permis de résidence temporaire ont été accordés à des fins d'études, tandis que 45 % des permis de résidence ont été délivrés à des titulaires de visa temporaire, et 53 % des permis ont été délivrés à des titulaires de visas de contrat de travail.

En octobre 2012, le Chili a organisé ses premières élections locales à participation volontaire et inscription automatique, auxquelles près de 125 000 étrangers ont été autorisés à participer. En juillet 2012, la première loi anti-discrimination a été promulguée au Chili.

Pendant l'année 2013, le gouvernement chilien a mené une enquête sur les discriminations auprès des citoyens dans le but de sensibiliser le public et d'obtenir des informations sur les pratiques locales en matière de discrimination. En décembre 2013, vingt institutions publiques et civiles formant le groupe de travail intersectoriel de lutte contre la traite des êtres humains a adopté un accord intersectoriel sur la mise en œuvre du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains intitulé « Le Chili dit non à la traite des êtres humains ».

Dans le domaine des politiques publiques, plusieurs années de débats ont conduit l'exécutif à présenter un projet de loi sur l'immigration devant le congrès national en juin 2013. Suite aux élections de mars 2014 et à un changement de gouvernement, le projet devrait être remanié. Dans le cadre de son programme, le gouvernement a défini une politique migratoire fondée sur l'application des instruments internationaux ratifiés par le Chili concernant les droits des migrants ; le rôle actif du gouvernement dans les mesures de réinstallation humanitaire ; la promotion d'une résidence régulière ; la protection des victimes de la traite des êtres humains et le lancement d'initiatives thématiques associant migrations et développement ; ainsi que la prise de mesures visant à améliorer les conditions des travailleurs migrants au Chili.

Le gouvernement étudie actuellement les modifications à apporter à la législation actuelle en vue de favoriser l'intégration des immigrés, de renforcer une démarche fondée sur les droits en matière de politique migratoire et de prendre en compte les processus régionaux d'intégration auxquels le Chili est partie. La coordination et les capacités inter-agences devraient être développées, de même que devraient être renforcés les pouvoirs des autorités régionales et municipales dans les zones à forte concentration d'immigrés.

### Pour en savoir plus :

[www.extranjeria.gov.cl](http://www.extranjeria.gov.cl)  
[www.minrel.gov.cl](http://www.minrel.gov.cl)  
[www.interior.gov.cl](http://www.interior.gov.cl)

## Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

CHILI

Flux migratoires d'étrangers <i>Définition nationale</i>	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Milliers			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Entrées	1.2	2.3	4.4	5.7	2.2	4.1	100.1			
Sorties	..	..	..	..	..	..	..			
Entrées d'étrangers par catégorie <i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	Milliers		Distribution (%)		<b>10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers</b> Chili Moyenne annuelle 2002-11 (dotted line) 2012 (solid grey bar) 					
	2011	2012	2011	2012						
Travail	..	..	..	..						
Famille (y compris la famille accompagnante)	..	..	..	..						
Humanitaire	..	..	..	..						
Libre circulation	..	..	..	..						
Autres	..	..	..	..						
Total	..	..	..	..						
Migrations temporaires	2005	2011	2012	Moyenne				Moyenne annuelle 2002-11 (dotted line) 2012 (solid grey bar)		
				2007-11						
<i>Milliers</i>										
Étudiants	..	..	..	..	..	..	..			
Stagiaires	..	..	..	..	..	..	..			
Vacanciers actifs	..	..	..	..	..	..	..			
Travailleurs saisonniers	..	..	..	..	..	..	..			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	..	..	..	..	..	..	..			
Entrées de demandeurs d'asile	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Niveau			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	168			
Composantes de la croissance de la population	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Milliers			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Total	12.2	10.4	9.0	8.8	10.7	9.6	154			
Accroissement naturel	11.6	9.7	8.7	8.7	10.0	9.3	151			
Solde migratoire	0.4	0.4	0.2	0.2	0.4	0.3	4			
Effectifs de migrants	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Milliers			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>En % de la population totale</i>										
Personnes nées à l'étranger	..	1.5	..	..	1.4	..	..			
Population étrangère	..	..	..	..	..	..	..			
Naturalisations	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Niveau			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>En % de la population étrangère</i>										
	..	1.5	..	..	1.4	..	1 225			
Résultats sur le marché du travail	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Moyenne annuelle 2002-11 (dotted line) 2012 (solid grey bar)			
					2002-06	2007-11				
<i>Emploi/population (%)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	..	..	70.7	..	..	69.7			..	
Hommes nés à l'étranger	..	..	79.3	..	..	76.5			..	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	..	44.1	..	..	42.5			..	
Femmes nées à l'étranger	..	..	59.7	..	..	58.6			..	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	..	..	6.7	..	..	8.0			..	
Hommes nés à l'étranger	..	..	3.9	..	..	5.5			..	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	..	10.0	..	..	11.4	..			
Femmes nées à l'étranger	..	..	7.7	..	..	8.3	..			
Indicateurs macroéconomiques	2000	2005	2011	2012	Moyenne		Niveau			
					2002-06	2007-11	2012			
<i>Croissance annuelle en %</i>										
PIB réel	6.8	6.2	5.8	5.4	5.1	3.8	..			
PIB/tête (niveau en USD)	5.4	5.0	4.9	4.4	3.9	2.8	21 120			
Emploi (niveau en milliers)	..	3.8	5.0	..	2.8	3.6	..			
<i>Pourcentage de la population active</i>										
Chômage	9.7	9.2	7.1	6.4	9.3	8.0	..			

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933160872>

## NOTES ET SOURCES DES TABLEAUX DU CHAPITRE 4

### **Flux migratoires des étrangers**

Pour les pays de l'OCDE et la Fédération de Russie, les sources et notes de ces séries sont détaillées dans l'annexe statistique (métadonnées relatives aux tableaux A.1, A.2 et B.1).

Bulgarie : nombre de permis de résidence permanente ou à long-terme délivrés (source : ministère de l'Intérieur) ; Lituanie : arrivées et départs de résidents (source : Département de statistique du gouvernement lituanien) ; Roumanie : Changements de résidence (Source : Annuaire de statistiques de Roumanie).

### **Entrées d'étrangers à long terme par catégories (flux standardisés)**

La plupart des données proviennent des statistiques de permis de résidence et de travail et ont été standardisées (cf. [www.oecd.org/migrations/pmi](http://www.oecd.org/migrations/pmi)).

### **Migrations temporaires**

Permis de résidence ou de travail. Dans la plupart des cas, les données ne couvrent pas les étrangers bénéficiant d'un accord de libre circulation.

### **Entrées de demandeurs d'asile**

Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies ([www.unhcr.org/statistics](http://www.unhcr.org/statistics)).

### **Composantes de la croissance de la population totale**

Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Bulgarie, Lettonie, Lituanie et Roumanie : Eurostat. Autres pays de l'OCDE et Fédération de Russie : Statistiques de la population active, OCDE, 2011.

### **Effectifs d'immigrés**

#### **Population née à l'étranger**

Les sources et notes sont détaillées dans l'annexe statistique (Métadonnées relatives aux tableaux A.4 et B.4).

#### **Population étrangère**

Les sources et notes sont détaillées dans l'annexe statistique pour les pays de l'OCDE (Métadonnées relatives aux tableaux A.5 et B.5).

Lituanie : service d'enregistrement des résidents (ministère de l'Intérieur) ; Roumanie : ministère de l'Intérieur.

**Naturalisations**

Les sources et notes de ces séries sont détaillées dans l'annexe statistique pour les pays de l'OCDE (Métadonnées relatives aux tableaux A.6 et B.6). Bulgarie, et Lituanie : ministère de l'Intérieur.

**Résultats sur le marché du travail**

Pays européens et Turquie : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada, Israël, Mexique, Nouvelle-Zélande : Enquête sur la population active (moyennes annuelles) ; Chili : *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (CASEN)*. États-Unis : *Current Population Survey*.

**Indicateurs macroéconomiques****Croissance du PIB et du PIB par tête**

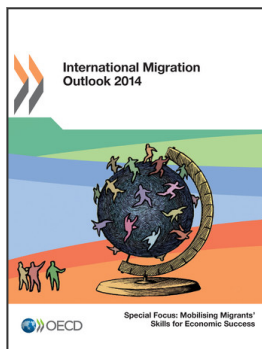
*Comptes nationaux annuels* – Tableaux comparatifs aux prix et PPA de 2005 (source : OCDE).

**Niveau du PIB et du PIB par tête**

*Comptes nationaux annuels* – Tableaux comparatifs prix courants et PPA courantes (source : OCDE).

**Emploi et chômage**

*Perspectives de l'emploi*, OCDE, 2013.



Extrait de :  
**International Migration Outlook 2014**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2014-en](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2014-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Chili », dans *International Migration Outlook 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2014-12-fr](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2014-12-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).